Crise sanitaire et inégalités de genre : le CESE alerte

TRAVAUX PUBLIÉE LE 24/03/2021

Saisine liée : CRISE SANITAIRE ET INÉGALITÉS DE GENRE

Formation de travail liée : DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ

Séance plénière du 24 mars 2021

Dominique Joseph (groupe de la Mutualité) et Olga Trostiansky (groupe des personnalités qualifiées), au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité, présidée par Véronique Séhier (groupe des personnalités qualifiées), présentaient en séance plénière le 24 mars l'avis *Crise sanitaire et inégalités de genre*.

Avec la présence exceptionnelle d'Elisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances

Je télécharge l'avis et la synthèse de l'avis

À bien des égards, la pandémie a agi comme le révélateur des inégalités femmes-hommes et généré dans certains cas un véritable recul des droits des femmes. En effet, les premières enquêtes montrent que la crise sanitaire et les confinements ont provoqué une explosion des violences faites aux femmes, aggravé la charge mentale des femmes et les inégalités de répartition des tâches ménagères et familiales, au détriment de ces dernières.

À ces conséquences s'ajoutent des répercussions économiques et sociales d'ampleur : d'après Onu Femmes, l'augmentation prévue du taux de pauvreté des femmes à cause de la pandémie sera de 9% alors qu'était attendue une baisse de 2,7% sans la crise.

Pour le CESE, il est urgent d'œuvrer pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes, que ce soit en matière de droits, de vie professionnelle, ou d'épanouissement personnel. La délégation propose ainsi des pistes de solution pour lutter contre le creusement des inégalités entre femmes et hommes dans le contexte.

L'avis du CESE a été adopté avec 150 voix pour 5 contre et 33 abstentions.

© - copyright CESE - Novembre 2026